

Restauration de la trame turquoise en faveur des papillons de jour de zones humides menacés dans l'Ain (01)

Gestion

Photo : © Zone humide



Principales opérations menées



Restauration de milieux



Convention de gestion / contrat



Enjeux

Les papillons de zones humides ont des exigences écologiques importantes, fortement compromises par la dégradation et l'artificialisation de leurs milieux et de la végétation autour d'elles. La restauration de ces habitats est alors déterminante au maintien des espèces. En particulier, la restauration des connectivités entre les zones humides pour maintenir un brassage génétique, gage de populations résistantes aux perturbations.



Auvergne Rhône Alpes

Date de réalisation

De 2020 à 2023

Superficie

Environ 1800 km² (moitié Est du département de l'Ain)

Milieu

Zones humides

Espèce-s du PNA concernée-s

Phengaris nausithous

Phengaris teleius

Phengaris alcon alcon

Coenonympha hero

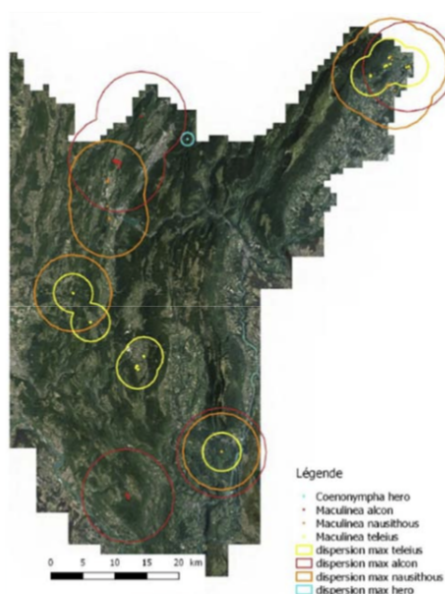
Coenonympha oedippus

Acteurs concertés

Partenaires de la recherche, gestionnaires locaux et syndicats de rivières

Cadre du projet

Déclinaison régionale du PNA papillons de jour



Localisation des sites et distances de dispersion théorique des populations de lépidoptères étudiées

Budget

174 440 € dont 100 000 €
d'étude sur les dispersions
dans l'Ain et ses abords

Principaux financeurs

Agence de l'Eau (70%) et
Région (30%)

Partenaires

Agence de l'Eau Rhône
Méditerranée Corse, Région
Museum de Genève, EIRAD,
SR3A, Pays de Gex agglo, SHR,
Etat, OFB, Département



Site d'intervention et territoire

Les zones humides au nord du Pays de Gex, dans le Haut-Bugey, le plateau d'Hauteville, la Combe de Cerin et le marais de Lavours au sein du département de l'Ain et sur le bassin versant du Rhône. La Combe de Cerin et les marais de Vaux, Bidonnes, Broues et Prodon sont labellisés Espaces naturels sensibles (ENS). Le marais de Lavours est en partie classé en réserve naturelle et labellisé ENS. De plus, les marais et tourbières des montagnes du Bugey avec le marais de Lavours sont labellisés sites Ramsar depuis 2024.

Structure porteuse



Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

La Maison Forte - 2 rue des vallières-vourles - 69 390 Vourles

<https://www.cen-rhonealpes.fr/>

Contact :

nicolas.gorius@cen-rhonealpes.fr

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Rhône-Alpes est une association loi 1901, membre d'un réseau national réunissant 24 CEN. Il bénéficie d'un agrément de l'État et de la Région qui reconnaît son rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques liées aux espaces naturels. Le Conservatoire a pour mission de préserver les espaces naturels à enjeux en assurant la gestion d'une large diversité de sites, d'accompagner les acteurs du territoire pour encourager et faciliter la prise en compte des enjeux naturels, et de favoriser les échanges de savoir-faire techniques et scientifiques.

Objectifs du maître d'ouvrage

Le projet se place dans la continuité de deux programmes Interreg franco-suisses en faveur des *Phengaris* et des opérations de contrats de rivières avec le souci des continuités écologiques au sein de la trame turquoise. En effet, la **répartition** des papillons menacés de zones humides est **relativement bien connue**, mais les **voies de dispersion** possibles entre populations nécessitent une analyse plus conséquente pour identifier la trame turquoise et conserver ou améliorer à terme la continuité écologique et la diversité génétique des populations.

Actions mises en œuvre

Dans les grandes lignes

Grâce au travail du CEN, la réalisation de travaux de restauration des prairies humides a permis de **limiter la fermeture du milieu par embroussaillage** sur 4 sites où les espèces cibles sont présentes. Un plan d'action pour la restauration de zones relais a également été engagé pour faciliter les déplacements entre sites afin de proposer des actions sur les zones à améliorer et à préserver. Entre 2019 et 2021, une campagne d'**inventaires naturalistes**, par comptage à vue des individus et recensement des plantes-hôtes, a permis de mettre en évidence les variations intra et inter-annuelles des populations. Des **études génétiques** sur un minima de 20 individus et sur 7 secteurs ont permis d'étudier les liens effectifs entre populations et de mieux cibler les **capacités de déplacements des papillons étudiés**, qui se sont avérées plus importantes que prévu. Finalement, des analyses cartographiques ont permis d'identifier les secteurs les plus favorables à la dispersion des populations de *Phengaris*.

Suivi scientifique

Des suivis naturalistes sont menés régulièrement selon une méthodologie standardisée pour connaître la taille des populations et les fluctuations des effectifs afin d'évaluer l'impact des actions réalisées. En complément, le protocole RhoMéo sur la végétation est intéressant puisqu'il réagit rapidement suite aux travaux de restauration.

Perspectives

Restaurer les prairies humides abritant des populations émettrices, **identifier les bonnes pratiques** d'entretien après restauration et mettre en place une **animation/acquisition foncière** et territoriale pour étudier la faisabilité de restauration de la continuité sur 10 zones relais ou points de blocage identifiés et 4 sites de présence de papillons menacés non gérés. Ces opérations permettront de conserver les cœurs de biodiversité et renforcer les connexions entre sites.

Quelques résultats

La séparation en 4 populations distinctes pour *P.alcon* et 2 populations distinctes pour *P.teleius* et *P.nausithous* a traduit un **isolement par la distance pour ces 3 espèces de *Phengaris***. Toutefois, les **éléments paysagers** présents autour des localités existantes de papillons menacés étaient **suffisants pour permettre des déplacements** entre la plupart des localités. **Les déplacements auraient été plus importants si les cœurs de biodiversité avaient des effectifs élevés.**



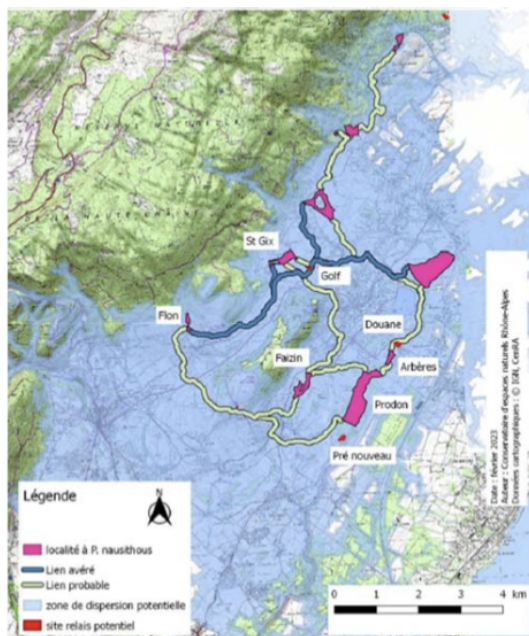
Références bibliographiques

<https://sourcesup.renater.fr/www/graphab/fr/home.html>

<https://resjournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/icad.70018>

Pour en savoir plus

<https://www.trameverteetbleue.fr/>



Cartographie du réseau
Pays de Gex pour *P.
nausithous* – CEN AURA

© CEN Rhône-Alpes